



**Nations Unies**

**Institut des Nations Unies  
pour la formation et la recherche**

**Rapport financier et états  
financiers vérifiés de l'exercice  
terminé le 31 décembre 1997  
et Rapport du Comité  
des commissaires aux comptes**

**Assemblée générale**  
Documents officiels  
Cinquante-troisième session  
Supplément N° 5D (A/53/5/Add.4)

**Assemblée générale**  
Documents officiels  
Cinquante-troisième session  
Supplément N° 5D (A/53/5/Add.4)

Institut des Nations Unies  
pour la formation et la recherche

**Rapport financier et états  
financiers vérifiés de l'exercice  
terminé le 31 décembre 1997  
et Rapport du Comité  
des commissaires aux comptes**



Nations Unies • New York, 1998



*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## Table des matières

| <i>Chapitre</i>                                                                                                                       | <i>Page</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Lettres d'envoi .....                                                                                                                 | iv          |
| I. Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997 .....                                                                | 1           |
| II. Rapport du Comité des commissaires aux comptes .....                                                                              | 3           |
| Résumé .....                                                                                                                          | 3           |
| A. Introduction .....                                                                                                                 | 4           |
| B. Questions financières .....                                                                                                        | 5           |
| C. Questions relatives à la gestion .....                                                                                             | 8           |
| D. Remerciements .....                                                                                                                | 10          |
| Annexe .....                                                                                                                          | 11          |
| III. Opinion des commissaires aux comptes .....                                                                                       | 14          |
| IV. Certification des états financiers .....                                                                                          | 15          |
| V. États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1997 .....                                                                   | 16          |
| État I. Recettes, dépenses et variation des réserves et soldes des fonds pour l'exercice<br>terminé le 31 décembre 1997. ....         | 16          |
| État I.1. Fonds général : contributions volontaires au 31 décembre 1997 .....                                                         | 18          |
| État II. Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre 1997 .....                                                        | 20          |
| État III. Trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997 .....                                                                | 21          |
| État IV. Fonds général : dépenses imputées sur le budget approuvé de l'exercice terminé le 31<br>décembre 1997 .....                  | 22          |
| État V. Fonds «Dons à des fins spéciales» : recettes, dépenses et solde du Fonds pour<br>l'exercice terminé le 31 décembre 1997 ..... | 23          |
| Notes relatives aux états financiers .....                                                                                            | 28          |

---

## Lettres d'envoi

Le 26 juin 1998

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 11.4 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes annuels de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche arrêtés au 31 décembre 1997, que j'approuve par la présente.

Des copies de ces états financiers sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Directeur général de l'Institut des Nations Unies  
pour la formation et la recherche  
(Signé) Marcel A. **Boisard**

Monsieur le Président du Comité  
des commissaires aux comptes  
Organisation des Nations Unies  
New York

---

Le 15 juillet 1998

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997, qui nous ont été soumis par le Directeur général. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés et l'opinion des commissaires aux comptes est jointe auxdits états.

Vous trouverez également ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes susmentionnés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde,  
Président du Comité des commissaires aux comptes  
de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Vijay Krishna **Shunglu**

Monsieur le Président de l'Assemblée  
générale des Nations Unies  
New York

## **Chapitre premier**

### **Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997**

#### **Introduction**

1. Le Directeur général a l'honneur de présenter ci-après le rapport financier et les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997. Ce rapport est présenté conformément à l'alinéa i) du paragraphe 3 de l'article IV des Statuts de l'Institut.

#### **État 1. Recettes, dépenses et variations des réserves et soldes des fonds**

##### **Fonds général**

2. Le montant de 356 759 dollars indiqué dans l'état I représente les contributions versées au Fonds général par les gouvernements et divers donateurs au titre de 1997 et d'exercices antérieurs. À cette somme, il faut ajouter 6 716 dollars perçus au titre d'arrangements interorganisations, 541 805 dollars au titre de l'appui aux programmes et 94 512 dollars au titre d'intérêts et de recettes diverses, ce qui porte le montant total des recettes à 999 792 dollars. Le total des dépenses de l'exercice se monte à 787 960 dollars. Il y a donc eu un excédent des recettes par rapport aux dépenses de 211 832 dollars. Compte tenu des ajustements afférents à des exercices antérieurs (78 582 dollars), l'excédent est ramené à 133 250 dollars. La réserve et le solde inutilisé s'établissaient à 549 308 dollars en fin d'exercice.

##### **Fonds «Dons à des fins spéciales»**

3. Les dons reçus se sont élevés à 3 822 154 dollars. Compte tenu des intérêts créditeurs et des recettes accessoires, les recettes totales de ce fonds atteignent 4 050 205 dollars. Les dépenses s'élevant à 4 465 128 dollars, il en résulte un déficit de recettes de 414 923 dollars pour l'ensemble du Fonds. Les ajustements afférents à des exercices antérieurs (69 616 dollars) ramènent ce déficit à 345 307 dollars. Compte tenu par ailleurs des économies provenant de la liquidation d'engagements d'exercices antérieurs (426 829 dollars), le solde du Fonds s'établit à 2 567 783 dollars.

##### **Activités financées par le Programme des Nations Unies pour le développement**

4. Le montant total alloué par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) était de 1 051 449 dollars. Le total des dépenses s'élève à 1 051 449 dollars, dont 116 018 dollars au titre de l'appui aux programmes.

#### **État II. Actif, passif, réserves et soldes des fonds**

##### **Fonds général**

5. L'actif du Fonds général s'établit à 636 930 dollars et les sommes à recevoir à 135 966 dollars. Le passif est constitué d'engagements non réglés d'un montant de 77 023 dollars et de sommes à payer se montant à 10 599 dollars. La réserve d'exploitation s'élève à 118 192 dollars et l'excédent cumulé à 431 116 dollars.

**Fonds «Dons à des fins spéciales»**

6. L'actif total, qui est de 3 337 247 dollars, se décompose comme suit : 3 118 296 dollars d'encaisse, 125 084 dollars de sommes à recevoir, 54 777 dollars de solde interfonds à recevoir et 39 090 dollars de fonds versés aux agents d'exécution. Le passif comprend 769 464 dollars d'engagements non réglés.

7. Le solde afférent aux projets financés par des donateurs s'établissait à 2 567 783 dollars au 31 décembre 1997.

**Activités financées par le PNUD**

8. L'actif comprend 1 175 511 dollars d'encaisse, 32 235 dollars d'autres sommes à recevoir et 358 242 dollars de crédits non utilisés.

9. Le passif comprend 572 860 dollars de contributions versées d'avance par le PNUD, d'autres dettes d'un montant de 358 242 dollars (recettes différées), 594 491 dollars d'engagements non réglés et 40 395 dollars de sommes correspondant à un solde interfonds à payer.

**État IV. Fonds général : État des dépenses imputées sur le budget approuvé**

10. L'état IV est un état de dépenses imputées sur le budget approuvé pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997. Le total des dépenses s'est chiffré à 787 960 dollars. La ventilation par principal poste de dépenses s'établit comme suit :

|                                                                  | <i>Dollars des États-Unis</i> | <i>Pourcentage</i> |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------|
| Dépenses de personnel et autres dépenses afférentes <sup>a</sup> | 542 606                       | 68,86              |
| Voyages                                                          | 33 943                        | 4,31               |
| Services contractuels                                            | 18 296                        | 2,32               |
| Dépenses de fonctionnement                                       | 183 187                       | 23,25              |
| Achats                                                           | 8 317                         | 1,06               |
| Autres                                                           | 1 611                         | 0,20               |
| <b>Total</b>                                                     | <b>787 960</b>                | <b>100,00</b>      |

a Y compris du personnel ayant des contrats de durée déterminée ou de courte durée, les sous-traitants et les honoraires et frais de voyage des consultants.

**Inscription de pertes de numéraire et de sommes à recevoir au compte des profits et pertes**

11. Aucun montant n'a été inscrit au compte des profits et pertes au cours de l'exercice considéré.

## Chapitre II

### Rapport du Comité des commissaires aux comptes

#### Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié la gestion de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Il a également vérifié les états financiers de l'UNITAR pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997 et a procédé à deux contrôles de gestion, l'un sur la création d'un Comité des nominations et des promotions et l'autre sur les procédures en matière de passation des marchés.

Les principales conclusions du Comité sont les suivantes:

- a) Comme l'Assemblée le lui a demandé, l'UNITAR doit étudier les incidences qu'aurait la présentation d'un rapport biennal et non plus annuel;
- b) L'UNITAR a réglé son différend avec le Siège de l'ONU concernant les dépenses d'un montant de 94 382 dollars engagées à New York après le déménagement de l'Institut à Genève en 1993;
- c) Le Fonds «Dons à des fins spéciales» a accusé un déficit des recettes par rapport aux dépenses de 414 923 dollars en 1997 (avant ajustements afférents aux exercices antérieurs) alors qu'il avait enregistré un léger excédent (853 311 dollars) en 1996. En mars 1998, l'ONU a accepté d'annuler 11 déficits chroniques d'un montant total de 283 215 dollars afférents à des projets financés par le Fonds;
- d) Les projets de l'Institut en faveur d'un système d'avancement au mérite sont moins exigeants que les procédures en vigueur dans d'autres organismes des Nations Unies;
- e) L'UNITAR envisage de mettre en place un système officiel de notation permettant d'évaluer le comportement professionnel de manière plus systématique, sur la base de plans de travail clairement définis et en fonction des résultats obtenus dans le cadre des programmes, sur lequel le Directeur exécutif pourra s'appuyer pour présenter des candidats à la promotion au Comité des nominations et des promotions de l'Institut;
- f) À compter du 1er avril 1997, le Directeur général de l'ONUG a délégué ses pouvoirs à l'UNITAR pour les achats d'un montant inférieur à 25 000 dollars. Le Comité a estimé que les procédures en matière de passation des marchés étaient conformes au Règlement financier de l'ONU;
- g) Dans l'ensemble, les nouvelles procédures en matière de passation de marchés ont permis d'accélérer et d'améliorer les transactions; en revanche, elles n'ont pas permis à l'UNITAR de tirer le meilleur parti des données, des compétences et des ressources techniques de la Section des achats et des transports de l'ONUG, laquelle étudie actuellement de nouvelles procédures d'achat plus souples pour les petites transactions.

Le Comité a fait les principales recommandations ci-après à l'UNITAR :

- a) Faire vérifier par le Bureau des affaires juridiques la régularité du système d'avancement à l'étude avant de l'appliquer;
- b) Revoir ses procédures d'achat internes compte tenu des nouvelles procédures en matière de passation des marchés qui vont entrer en vigueur à l'ONUG.

On trouvera la liste des principales recommandations du Comité au paragraphe 10 du présent rapport.

## A. Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) pour l'exercice allant du 1er janvier 1997 au 31 décembre 1997, conformément au paragraphe 12 de l'article VIII des Statuts de l'Institut. La vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU, à l'annexe du Règlement financier, ainsi qu'aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Les normes en question exigent que le Comité organise et mène la vérification des comptes de manière à s'assurer, avec un degré raisonnable de certitude, qu'il n'y a pas d'erreur importante dans les états financiers.

2. En vérifiant les comptes, le Comité a surtout cherché à s'assurer que les dépenses inscrites dans les états financiers pour l'exercice allant du 1er janvier 1997 au 31 décembre 1997 avaient bien été engagées aux fins autorisées par les organes délibérants; que les recettes et les dépenses étaient correctement comptabilisées dans les rubriques appropriées conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU et que les comptes de l'UNITAR donnaient une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 décembre 1997. Le Comité a effectué une vérification générale des systèmes financiers et des contrôles internes, complétée par des sondages des comptes et autres pièces justificatives lorsqu'il l'a jugé utile, l'objectif étant essentiellement de lui permettre de se forger une opinion sur les états financiers de l'Institut.

3. En plus de la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a effectué, en vertu de l'article 12.5 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, des examens qui ont porté essentiellement sur l'efficacité des procédures financières, les contrôles financiers internes, et, d'une manière générale, sur l'administration et la gestion de l'Institut. En 1997, le Comité a examiné la proposition tendant à créer un Comité des nominations et des promotions et les modalités selon lesquelles l'Institut gèrait ses procédures de passation des marchés..

4. Le Comité a continué à publier les résultats des vérifications spécifiques dans des notes de gestion contenant des observations et des recommandations à l'intention de l'administration.

5. Le présent rapport traite de questions qui, selon le Comité, devraient être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations et recommandations du Comité ont été examinées avec l'administration dont les vues, le cas échéant, ont été reproduites dans le rapport.

6. Les principales recommandations du Comité sont énoncées dans le paragraphe 10 ci-dessous. Ses constatations sont exposées en détail dans les paragraphes 11 à 42.

### 1. Recommandations précédentes qui n'ont pas été pleinement appliquées

7. Conformément au paragraphe 7 de la section A de la résolution 51/225 du 3 avril 1997, le Comité a examiné séparément la recommandation suivante, qui n'a pas été pleinement appliquée par l'UNITAR.

8. En 1994, 1995 et 1996, le Comité avait fait observer que l'administration n'avait pas tenu, pour ses biens durables, d'inventaire complet et à jour qui puisse être rapproché des bordereaux de la Section des achats et des transports de l'Office des Nations Unies à Genève. En 1997, l'Institut a dressé une grande partie de son inventaire et, en juillet 1997, a commencé

à comparer les résultats avec les bordereaux de la Section des achats et des transports. Toutefois, lors de la vérification qu'il a effectuée en février 1998, le Comité n'a pas trouvé suffisamment de pièces attestant que toutes les écritures comptables concordaient effectivement. L'Institut a informé le Comité qu'il fournirait des pièces justificatives plus complètes et qu'il rapprocherait ses chiffres de ceux de la Section chaque année.

9. Le Comité a passé en revue les mesures prises par l'Institut pour donner suite aux recommandations qu'il avait formulées dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 1996. On trouvera des précisions sur les mesures prises et sur les observations y relatives du Comité dans l'annexe au présent rapport.

## **2. Principales recommandations**

10. Le Comité recommande principalement à l'Institut de :

- a) Faire périodiquement concorder son système d'information comptable et les écritures comptables de l'ONUG (par. 23);
- b) Veiller à comptabiliser les bordereaux interservices qui n'avaient pas encore été inscrits au cours de l'exercice afin de rapprocher les écritures comptables du PNUD et de l'UNITAR (par. 26);
- c) S'assurer que ces bordereaux interservices soient immédiatement transférés à l'Office des Nations Unies à Genève (par. 27);
- d) Faire vérifier par le Bureau des affaires juridiques la régularité du système d'avancement à l'étude avant de l'appliquer (par. 33);
- e) Consigner pour plus de transparence le système de notation dans des documents explicatifs (par. 34);
- f) Revoir ses procédures d'achat internes compte tenu des nouvelles procédures en matière de passation des marchés qui vont entrer en vigueur à l'ONUG (par. 40).

## **B. Questions financières**

### **1. Normes comptables pour le système des Nations Unies**

11. Dans sa décision 51/453 du 18 décembre 1996, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général présentant les normes comptables révisées pour le système des Nations Unies (A/51/523). Ces normes, qui harmonisent la présentation des états financiers, ont été mises à jour (voir ACC/1997/14). Le Comité des commissaires aux comptes a confirmé que l'UNITAR avait appliqué en général les normes comptables révisées pour l'exercice financier prenant fin le 31 décembre 1997, à ceci près qu'il n'avait pas précisé dans les notes explicatives la valeur et la méthode d'estimation des biens durables.

### **2. Présentation de rapports biennaux**

12. Dans sa résolution 52/212 du 22 décembre 1997, l'Assemblée générale a fait sienne la demande que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a adressée au Directeur général de l'Institut tendant à ce qu'il consulte le Comité des commissaires aux comptes sur les incidences qu'aurait la présentation d'un rapport biennal, et non plus annuel, et fasse rapport à ce sujet à l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session. Le Comité encourage l'Institut à examiner cette question et à consulter le Comité comme il le lui a été demandé.

### **3. Fonds général**

13. Dans les rapports qu'il a consacrés aux états financiers de l'Institut en 1994, 1995 et 1996, le Comité a souligné qu'il importait de préserver l'avenir à long terme du Fonds en continuant de tout faire pour maîtriser les coûts et recueillir des fonds supplémentaires. En 1997, l'Institut est parvenu à réduire ses dépenses, dépassant de 59 300 dollars l'objectif de réduction des dépenses de 130 727 dollars fixé dans le budget pour 1997.

14. L'excédent des recettes par rapport aux dépenses (211 832 dollars) que le Fonds général a enregistré pour 1997 constitue un progrès par rapport à 1996, année où le Fonds avait accusé un déficit de 254 633 dollars. Ce résultat est dû pour l'essentiel à la réduction des traitements et autres frais de personnel (qui ont atteint 542 606 dollars en 1997, contre 60 020 en 1996), elle-même imputable à des compressions d'effectifs et des transferts de dépenses de personnel aux projets du Fonds «Dons à des fins spéciales» financés par des contributions de donateurs. En outre, on a constaté une nette augmentation des recettes (999 792 dollars en 1997, contre 723 354 dollars en 1996), due pour l'essentiel à la contribution nette de 100 000 dollars reçue d'un pays donateur et d'une hausse des recettes au titre de l'appui aux programmes tirées des projets financés à l'aide du Fonds «Dons à des fins spéciales».

15. En conséquence, le total des réserves et des soldes atteignait 549 308 dollars à la fin de 1997. L'Institut a estimé la réserve d'exploitation de 118 192 dollars suffisante pour verser d'éventuelles indemnités de licenciement au personnel dont les postes étaient actuellement financés par le Fonds général.

### **4. Régularisation de dépenses non réglées engagées au Siège des Nations Unies**

16. Dans son rapport pour 1996, le Comité des commissaires aux comptes a fait remarquer qu'il était nécessaire de régler le montant de 114 025 dollars qui représentait les charges comptabilisées d'avance correspondant à des dépenses engagées au Siège de l'ONU pour le compte de l'UNITAR. Ce montant apparaissait au titre des «autres sommes à recevoir» dans l'état de l'actif et du passif du Fonds général. À la fin de 1997, ces charges avaient été réduites à 113 619 dollars. Le Comité note qu'en mars 1998 l'ONU a reconnu que 94 382 dollars lui incombait en propre et l'UNITAR a accepté d'engager le restant à son compte.

### **5. Fonds «Dons à des fins spéciales»**

17. L'état des recettes et des dépenses du Fonds «Dons à des fins spéciales» de l'UNITAR (état I) fait apparaître un déficit de 414 923 dollars pour 1997 (avant ajustements afférents aux exercices antérieurs), alors qu'il enregistrait un excédent de 853 311 dollars en 1996. Les contributions volontaires ont diminué (passant de 4 429 998 dollars en 1996 à 3 822 154 dollars en 1997), du fait notamment que les contributions reçues de donateurs en 1996 concernaient des projets de plus d'un an. Le Comité souligne toutefois la nécessité de s'assurer de recettes suffisantes pour couvrir les dépenses.

18. En 1997, malgré un déficit des recettes par rapport aux dépenses, le solde du Fonds «Dons à des fins spéciales» a augmenté de 81 522 dollars (passant de 2 486 261 à 2 567 783 dollars) en raison de l'annulation des engagements non réglés à la fin de 1996 (426 829 dollars) et d'ajustements afférents aux exercices antérieurs d'un montant de 69 616 dollars.

19. L'état V indique que 16 des 73 projets accusaient des déficits s'élevant en tout à 369 133 dollars à la fin de l'exercice. Onze d'entre eux, totalisant un déficit de 283 215 dollars, n'ont pas été régularisés depuis plus de six ans et ont donné lieu à de longues discussions entre l'UNITAR et le Siège de l'ONU. Le Comité a noté qu'en mars 1998 l'ONU avait accepté de radier ces déficits chroniques conformément à la résolution 47/227 du 8 avril

1993, dans laquelle l'Assemblée a effectivement radié la dette accumulée par l'UNITAR envers le Fonds général de l'ONU en compensation du transfert de la propriété de l'immeuble de l'UNITAR à New York.

20. S'agissant des cinq autres projets, le Comité a noté que le déficit total était passé de 97 721 dollars à la fin de 1996 à 85 918 dollars à la fin de 1997. L'UNITAR a pu redresser la situation par le biais de contributions de donateurs et, avec l'accord des donateurs, en fusionnant trois des projets avec des projets analogues faisant double emploi.

21. L'état V indique également deux nouveaux déficits pour 1997 (d'un montant total de 24 400 dollars) imputables à une erreur de comptabilisation de recettes au titre des projets (23 024 dollars) et à un engagement (1 376 dollars) qui aurait dû être liquidé à la fin de l'exercice. L'UNITAR a indiqué qu'il éliminerait ces déficits en 1998. Toutefois, comme il l'avait déjà fait dans son rapport pour 1996, le Comité a prié instamment l'Institut de s'assurer que tous les fonds nécessaires à la réalisation de projets financés par des dons à des fins spéciales soient réunis avant d'engager des dépenses.

22. L'Institut a informé le Comité qu'il avait mis en place un système d'information comptable qui lui permettrait de mieux contrôler les recettes et dépenses relatives aux projets, et qui lui éviterait de prendre des engagements financiers lorsque les donateurs n'avaient pas versé de fonds suffisants.

23. Pour assurer un véritable contrôle budgétaire sur les dépenses au titre des projets, le Comité recommande que l'Institut veille périodiquement à la concordance de son système d'information comptable et des écritures comptables de l'ONUG.

## 6. Comptabilité des projets financés par le PNUD

24. L'UNITAR fait fonction d'agent d'exécution pour les projets financés par le PNUD qui lui alloue des crédits sur lesquels l'Institut peut imputer les dépenses afférentes à ces projets. Une partie importante de ces dépenses étant prise en charge par les bureaux extérieurs du PNUD, cet organisme présente des états mensuels sur les fonds d'exploitation, dans lesquels il consigne les dépenses consacrées à ces projets. Toutefois, les bordereaux interservices établis par les bureaux extérieurs du PNUD ont été communiqués avec des retards considérables.

25. Le Comité a noté que le rapprochement de fin d'exercice opéré entre les pièces comptables du PNUD et de l'UNITAR a permis d'établir que des bordereaux interservices en attente d'une valeur nette de 51 214 dollars n'avaient toujours pas été comptabilisés (voir décompte dans le tableau 1). Par ailleurs, ces montants ne comprenaient pas les bordereaux transférés à Genève après le 11 décembre 1997.

Tableau 1

### Bordereaux interservices non encore comptabilisés dans les écritures du PNUD et de l'Institut

(Dollars É.-U.)

|             | Avant 1993 | 1993   | 1994 | 1995  | 1996   | 1997  | Total  |
|-------------|------------|--------|------|-------|--------|-------|--------|
| Montant net | 11 761     | 12 955 | 145  | 4 623 | 12 208 | 9 522 | 51 214 |

26. Le Comité craint que les bordereaux interservices en attente depuis longtemps ne correspondent à des dépenses engagées au titre de projets liquidés qu'il sera difficile de

recouvrer auprès des donateurs. Il recommande que des mesures soient prises pour comptabiliser les bordereaux interservices non encore inscrits.

27. Le Comité compte qu'à l'avenir, l'Institut demande que les bordereaux interservices lui soient envoyés directement et que l'on cesse de transférer des fonds au PNUD. Pour assurer le contrôle budgétaire nécessaire, le Comité recommande que les bordereaux interservices soient immédiatement transférés à l'Office des Nations Unies à Genève pour y être enregistrés.

## **7. Inscription de pertes de numéraire, de sommes à recevoir ou de biens au compte des profits et pertes, et versements à titre gracieux**

28. L'Institut n'a inscrit aucune perte de numéraire, somme à recevoir ou autres biens au compte des profits et pertes, ni aucun versement à titre gracieux durant l'exercice.

## **C. Questions relatives à la gestion**

### **1. Nominations et promotions au mérite**

#### **Comité des nominations et des promotions**

29. Lors de son transfert de New York à Genève en 1993, l'UNITAR a dissous son Comité des nominations et des promotions et s'en est remis au Comité des nominations et des promotions de l'Office des Nations Unies à Genève. En mars 1997, le Conseil d'administration de l'Institut a décidé de reconstituer un Comité des nominations et des promotions qui superviserait toutes les opérations de recrutement et de promotion de l'UNITAR, et en juillet 1997, le Directeur exécutif a publié un projet de note d'orientation sur la mise en oeuvre d'un système de nomination, de promotions et d'affectations au mérite pour le personnel de l'Institut. L'UNITAR a prévu pour février 1998 la première réunion du nouveau Comité qui commencera par examiner son Règlement intérieur.

30. Le mandat du Comité des nominations et des promotions, tel que défini par le Directeur exécutif au paragraphe 3 de sa note d'orientation, consiste à appliquer un système de nominations et de promotions selon lequel les fonctionnaires peuvent être promus à la classe du poste qu'ils occupent, et qui récompense le mérite plutôt que l'ancienneté.

31. Selon les modalités appliquées jusqu'ici à l'Institut, pour être promu à la catégorie d'administrateur, les agents des services généraux devaient passer un concours. On prévoyait maintenant que le Comité des nominations et des promotions examine des propositions de promotion d'agents des services généraux à la catégorie d'administrateur sans obligation de concours.

32. Dans son projet de note d'orientation sur le Comité des nominations et des promotions, le Directeur exécutif a appelé l'attention sur le fait que cinq fonctionnaires avaient occupé des postes permanents dont la classe était supérieure à la leur. Les titulaires, toutefois, n'avaient pas suffisamment d'ancienneté et de qualifications pour être promus selon les critères en vigueur. Le Directeur a proposé que le Comité examine en priorité la promotion rétroactive de ces fonctionnaires, au mérite et non plus à l'ancienneté. L'Institut a estimé que le coût des promotions de janvier 1996 à janvier 1997 serait de 42 000 dollars, et qu'il faudrait prévoir des crédits supplémentaires pour 1997.

33. Le Comité a noté que, conformément à l'article premier de ses statuts, l'UNITAR était un organisme autonome, et que, conformément à l'article IV, les conditions d'emploi du personnel étaient celles que définissaient le Statut et le Règlement du personnel de l'ONU. Le Comité constate donc avec inquiétude que les modalités de promotion envisagées par

l'UNITAR (promotion à la catégorie des administrateurs sans concours et promotions rétroactives) ne sont pas conformes à celles en usage à l'ONU. Le Comité recommande qu'on demande son avis au Bureau des affaires juridiques avant d'appliquer les nouvelles méthodes.

### Système de notation

34. Le Comité note que l'Institut se propose d'établir un système officiel de notation permettant d'évaluer le comportement professionnel du personnel de manière plus systématique, sur la base de plans de travail clairement définis et en fonction des résultats obtenus, sur lequel le Directeur exécutif pourra s'appuyer pour présenter des candidats à la promotion au Comité des nominations et des promotions de l'UNITAR. Le Comité estime qu'en élaborant le système de notation, il convient d'établir clairement avant que la période de notation et d'évaluation du comportement professionnel ne commence les normes qui s'appliqueront désormais aux fonctionnaires. Le Comité a constaté qu'aucune procédure détaillée n'avait été approuvée et publiée. Le Comité recommande de consigner, pour plus de transparence, le système de notation dans des documents explicatifs.

35. À cet égard, le Comité propose que l'Institut adopte la série de critères généralement approuvés sur lesquels repose l'efficacité d'un système de notation (suivant les directives de la Commission de la fonction publique internationale). Selon ces critères, le système d'appréciation du comportement professionnel devait être aussi simple que possible et conçu de telle façon que les fonctionnaires puissent avoir des échanges explicites sur le comportement professionnel attendu et le comportement observé; la notation devait être objective et précise; il fallait prévoir un processus automatique d'examen et d'approbation de la notation et les différents niveaux de comportement professionnel devaient avoir des conséquences dont les fonctionnaires devaient être informés.

## 2. Gestion des achats

### Introduction

36. À partir du 1er avril 1997, le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève a délégué ses pouvoirs à l'UNITAR pour la passation des marchés, la location ou la vente de services, de matériel ou autres transactions dont le montant ne dépasse pas 25 000 dollars à titre individuel ou par série de transactions connexes. Précédemment, ces opérations étaient menées par la Section des achats et des transports de l'ONUG au nom de l'UNITAR.

37. Le Comité a passé en revue les achats effectués par le personnel de l'Institut de mai à novembre 1997. Le tableau 2 indique que, pendant la période considérée, l'UNITAR a établi 45 bons de commande distincts pour un montant total de 58 196 dollars. Le Comité a examiné les nouvelles procédures de contrôle des achats et le coût-efficacité des opérations d'achats.

Tableau 2

### Achats effectués du 22 mai au 20 novembre 1997

| Montant total du bon de commande | Nombre de bons de commande enregistrés |             | Montant total |             |
|----------------------------------|----------------------------------------|-------------|---------------|-------------|
|                                  | No                                     | Pourcentage | Valeur        | Pourcentage |
| Moins de 500 dollars             | 30                                     | 68          | 7 694         | 13          |
| 501 – 1 000 dollars              | 2                                      | 4           | 1 149         | 2           |
| 1 001 - 5 000 dollars            | 11                                     | 24          | 27 550        | 47          |
| Plus de 5 001 dollars            | 2                                      | 4           | 21 803        | 38          |
| <b>Total</b>                     | <b>45</b>                              | <b>100</b>  | <b>58 196</b> | <b>100</b>  |

### Évaluation générale

38. Le Comité a constaté que les procédures d'achat étaient conformes au Règlement financier de l'ONU. Il s'est particulièrement félicité des directives établies par l'UNITAR

qui stipulent qu'avant de choisir un fournisseur, il fallait avoir reçu au moins trois devis. Or, le Comité a noté que les offres émanant de fournisseurs ne respectaient pas toujours le cahier des charges. Le Comité estime que l'UNITAR devait s'attacher davantage à faire en sorte que les offres des fournisseurs correspondent aux normes, tant du point de vue du cahier des charges que de la validité des offres, avant qu'une décision définitive soit prise.

39. Le Comité a noté que, de manière générale, les nouvelles procédures d'achat permettaient d'accélérer les transactions dans les cas d'urgence, d'avoir un dialogue plus direct avec les fournisseurs, qui, notamment, pouvaient mieux conseiller le client sur leurs produits, et d'établir des liens plus étroits avec eux, afin que les produits fournis soient mieux adaptés aux besoins. En revanche, étant donné que l'Institut n'était pas en mesure d'accéder à la banque de données et au catalogue de produits de l'ONUG, il perdait du temps à chercher des fournisseurs et à suivre la procédure d'appel d'offres; en outre, les achats spécialisés, comme les publications, exigeaient des connaissances techniques.

40. Le Comité a noté que la Section des achats et des transports de l'ONUG examinait actuellement la possibilité d'appliquer de nouvelles méthodes d'achat plus souples pour les achats d'un montant inférieur à une certaine somme et de signer des contrats d'achat en gros pour tous les autres achats, qui seraient facturés mensuellement. Le Comité recommande que, lorsque le nouveau système deviendra opérationnel, l'Institut passe en revue ses activités pour établir s'il était toujours rentable d'acheter au détail plutôt que d'utiliser les services de la Section des achats et des transports.

### 3. Cas de fraude ou de fraude présumée

41. Le secrétariat de l'Institut n'a signalé au Comité aucun cas de fraude ou de fraude présumée se rapportant à l'exercice 1997.

## D. Remerciements

42. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier les fonctionnaires de l'UNITAR et de l'ONU de l'aide et du concours qu'ils ont apportés à ses vérificateurs.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde  
(Signé) Vijay Krishna **Shunglu**

Le Vérificateur général des comptes du Ghana  
(Signé) Osei Tutu **Prempeh**

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
(Signé) Sir John **Bourn**

Le 15 juillet 1998

## Annexe

### **Suivi des mesures prises par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche en vue d'appliquer les recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 1996<sup>a</sup>**

#### **Recommandation 10 a)**

1. L'UNITAR devrait prendre contact avec le Siège de l'ONU pour convenir de la régularisation des dépenses non réglées.

#### **Mesures prises par l'Institut**

2. Cette question déjà ancienne a été réglée grâce à la décision prise par le Contrôleur de l'ONU qui a étudié tous les éléments concernant la dette de l'Institut avant l'adoption de la résolution 47/227 de l'Assemblée générale et a informé l'UNITAR que les créances pouvaient être incluses dans le montant de la dette annulée. Il a également décidé que les dépenses encourues après le départ de l'UNITAR de son immeuble de New York devraient être prises en charge par l'ONU.

#### **Observations du Comité**

3. Le Comité s'est félicité que ce problème de longue date ait été réglé.

#### **Recommandation 10 b)**

4. L'Institut devrait déterminer s'il est possible de recouvrer auprès des donateurs les créances non réglées pour les projets du Fonds "Dons à des fins spéciales" et prendre des mesures appropriées pour radier les montants jugés non recouvrables.

#### **Mesures prises par l'Institut**

5. Depuis l'adoption de la résolution 47/227 et le lancement du processus de restructuration de l'Institut jusqu'à la fin de 1996, seuls trois Fonds «Dons à des fins spéciales» n'ont pas été entièrement réglés. L'UNITAR a commencé à étudier s'il serait possible de recouvrer les créances non réglées auprès des trois donateurs afin de liquider la question le plus rapidement possible.

#### **Observations du Comité**

6. Le Comité se félicite des progrès obtenus et encourage l'Institut à poursuivre dans la même voie pour éliminer les déficits restants.

<sup>a</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 5 D (A/52/5/Add.4), chap. II, par. 10 et 11.

### **Recommandation 10 c)**

7. L'UNITAR devrait comparer son inventaire du matériel informatique avec celui de la Section des achats et des transports, et dresser un inventaire complet du matériel autre que le matériel informatique dès que cela sera possible.

#### **Mesures prises par l'Institut**

8. La recommandation a été appliquée en 1997.

#### **Observations du Comité**

9. Le Comité se félicite de cette amélioration.

### **Recommandation 11 a)**

10. Le Comité recommande que l'UNITAR veille à ce que, pour chaque programme, on établisse, dans tous les cas, un document de stratégie analogue à celui qui a été élaboré pour les plans d'action nationaux et les programmes du Registre des émissions et des transferts de polluants. Ce document devrait indiquer les activités de formation à mettre en oeuvre pour répondre aux besoins identifiés et assurer l'autonomie et la durabilité, ainsi que les échéances prévues et les ressources nécessaires.

#### **Mesures prises par l'institut**

11. Il a été donné suite à la recommandation en 1997. Chaque programme établit un document de stratégie après la phase pilote.

#### **Observations du Comité**

12. Le Comité fera le bilan de la situation dans ses rapports futurs compte tenu des améliorations apportées par l'Administration.

### **Recommandation 11 b)**

13. Le Comité a recommandé que l'Institut améliore les documents sur lesquels est fondée la sélection des pays pilotes et des institutions partenaires.

#### **Mesures prises par l'Institut**

14. Il a été, pour l'essentiel, donné suite à la recommandation en 1997; on a ce faisant tenu compte de la nécessité de ne pas surcharger les programmes par des activités de compilation de documents, le temps et les ressources consacrés à cet objectif étant préjudiciables aux activités de formation.

#### **Observations du Comité**

15. Le Comité note les objectifs de l'Institut et dans ses rapports futurs fera le bilan des progrès accomplis dans l'établissement des documents relatifs à la méthode de sélection.

### **Recommandation 11 c)**

16. Le Comité recommande que l'Institut fasse apparaître clairement les liens entre ses activités de formation et les objectifs particuliers de tel ou tel programme.

#### **Mesures prises par l'Institut**

17. Les mesures prises en application de cette recommandation sont arrivées à leur terme en 1997, du fait, en particulier, que la recommandation a été incluse dans le document de stratégie visant à établir un cadre d'action cohérent (voir par. 11 ci-dessus).

#### **Observations du Comité**

18. Le Comité examinera les liens entre les activités de formation et les programmes pertinents dans ses rapports futurs.

### **Recommandation 11 d)**

19. Le Comité recommande que l'UNITAR rende compte clairement de ses évaluations visant à déterminer l'utilité des projets pilotes pour les programmes et leurs résultats.

#### **Mesures prises par l'Institut**

20. On donne suite à cette recommandation en introduisant un système établissant une corrélation directe entre les «recommandations» énoncées dans les rapports internes et externes et les examens des programmes pilotes. Pour tous les programmes qui comprennent des phases pilotes, l'UNITAR essaiera dorénavant de démontrer que l'approche pilote a contribué au succès du programme en soulignant a) les «objectifs», «mesures», «budgets» modifiés, etc. dans les phases ultérieures proposées pour les programmes et b) les «produits» et «résultats» indiqués dans les rapports internes et externes et les évaluations des phases suivantes des programmes.

#### **Observations du Comité**

21. Le Comité estime que l'UNITAR devrait être à même de démontrer que l'approche pilote contribue au succès des programmes; que la sélection des pays pilotes était correcte et que le coût important des phases pilotes se justifiait. Il examinera les progrès accomplis par l'Institut dans l'utilisation des phases pilotes pour renforcer les programmes futurs.

### Chapitre III

## Opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers numérotés de I à V, l'état 1.1 et les notes explicatives de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997. Les états financiers relèvent de la responsabilité du Directeur exécutif. Les commissaires aux comptes émettent une opinion sur ces états financiers après les avoir vérifiés.

Nous avons vérifié les comptes en nous référant aux normes communes de vérification des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui exigent que les commissaires aux comptes organisent et mènent la vérification de manière à s'assurer, avec un degré raisonnable de certitude, qu'il n'y a pas d'erreur importante dans les états financiers. Cela consiste notamment à vérifier par sondage si le Comité le juge nécessaire en l'occurrence les pièces justificatives des montants et renseignements inscrits dans les états financiers, et à évaluer la présentation générale des états financiers. Nous estimons que la vérification opérée offre une base suffisante pour fonder notre opinion.

Notre opinion est que les états financiers donnent une image fidèle dans l'ensemble de la situation financière de l'Institut au 31 décembre 1997 ainsi que des résultats des opérations et des mouvements de trésorerie effectués au cours de l'exercice conformément aux politiques comptables de l'Institut décrites dans la note 2 accompagnant les états financiers, lesquelles ont été appliquées de manière à concorder avec ce qui avait été fait au cours de l'exercice précédent.

Par ailleurs, à notre avis, les transactions opérées par l'Institut, que nous avons examinées dans le cadre de nos travaux de vérification, ont été conformes sous tous leurs aspects au Règlement financier et aux autorisations de l'organe délibérant.

Conformément à l'article XII du Règlement financier, nous avons également publié un rapport circonstancié sur la vérification des états financiers de l'Institut.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde  
(Signé) Vijay Krishna **Shunglu**

Le Vérificateur général des comptes du Ghana  
(Signé) Osei Tutu **Prempeh**

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni  
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
(Signé) Sir John **Bourn**

Le 15 juillet 1998

## **Chapitre IV**

### **Certification des états financiers**

Le 26 juin 1998

Je certifie que les états I à V de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche joints ci-après sont corrects.

Le Sous-Secrétaire général et Contrôleur  
(*Signé*) Jean-Pierre **Halbwachs**

## Chapitre V

### États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1997

#### État I

#### Recettes, dépenses et variation des réserves et soldes des fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997

(En dollars des États-Unis)

|                                                                     | <i>Fonds général</i> |                  | <i>Autres activités</i>                |                  |                                        |                |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------|----------------------------------------|------------------|----------------------------------------|----------------|
|                                                                     |                      |                  | <i>Fonds Dons à des fins spéciales</i> |                  | <i>Activités financées par le PNUD</i> |                |
|                                                                     | 1997                 | 1996             | 1997                                   | 1996             | 1997                                   | 1996           |
| <b>Recettes</b>                                                     |                      |                  |                                        |                  |                                        |                |
| Dons                                                                | —                    | —                | 3 822 154 <sup>b</sup>                 | 4 429 998        | —                                      | —              |
| Contributions volontaires perçues                                   | 356 759 <sup>a</sup> | 248 209          | —                                      | —                | —                                      | —              |
| Montants perçus au titre d'arrangements interorganisations          | 6 716                | —                | —                                      | —                | 1 051 449                              | 728 317        |
| Autres recettes accessoires :                                       |                      |                  |                                        |                  |                                        |                |
| Intérêts créditeurs                                                 | 24 234               | 19 259           | 209 172                                | 164 477          | —                                      | —              |
| Recettes au titre de l'appui aux programmes                         | 541 805              | 441 230          | —                                      | —                | —                                      | —              |
| Divers                                                              | 70 278               | 14 656           | 18 879                                 | 21 382           | —                                      | —              |
| <b>Total, recettes</b>                                              | <b>999 792</b>       | <b>723 354</b>   | <b>4 050 205</b>                       | <b>4 615 857</b> | <b>1 051 449</b>                       | <b>728 317</b> |
| <b>Dépenses</b>                                                     |                      |                  |                                        |                  |                                        |                |
| Traitements et autres dépenses de personnel                         | 542 606              | 760 020          | 1 834 906                              | 1 823 610        | 157 239                                | 249 671        |
| Frais de voyage                                                     | 33 943               | 29 841           | 350 124                                | 217 258          | 65 147                                 | 21 612         |
| Services contractuels                                               | 18 296               | 21 952           | 165 704                                | 168 971          | 184 819                                | 169 844        |
| Dépenses de fonctionnement                                          | 183 187              | 153 430          | 144 994                                | 128 561          | 561                                    | 523            |
| Acquisitions                                                        | 8 317                | 12 744           | 25 814                                 | 18 556           | —                                      | 9 281          |
| Bourses, dons et autres                                             | 1 611                | —                | 1 517 799                              | 1 048 149        | 527 665                                | 193 597        |
| <b>Total, dépenses directes</b>                                     | <b>787 960</b>       | <b>977 987</b>   | <b>4 039 341</b>                       | <b>3 405 105</b> | <b>935 431</b>                         | <b>644 528</b> |
| Dépenses d'appui aux programmes                                     | —                    | —                | 425 787                                | 357 441          | 116 018                                | 83 789         |
| <b>Total, dépenses</b>                                              | <b>787 960</b>       | <b>977 987</b>   | <b>4 465 128<sup>b</sup></b>           | <b>3 762 546</b> | <b>1 051 449</b>                       | <b>728 317</b> |
| Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses            | 211 832              | (254 633)        | (414 923)                              | 853 311          | —                                      | —              |
| Ajustements afférents à des exercices antérieurs                    | (78 582)             | 36 013           | 69 616                                 | (92 137)         | —                                      | —              |
| <b>Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses</b> | <b>133 250</b>       | <b>(218 620)</b> | <b>(345 307)</b>                       | <b>761 174</b>   | <b>—</b>                               | <b>—</b>       |

|                                                                                                                      | <i>Fonds général</i> |                | <i>Autres activités</i>                |                  |                                        |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|----------------------------------------|------------------|----------------------------------------|-------------|
|                                                                                                                      |                      |                | <i>Fonds Dons à des fins spéciales</i> |                  | <i>Activités financées par le PNUD</i> |             |
|                                                                                                                      | <i>1997</i>          | <i>1996</i>    | <i>1997</i>                            | <i>1996</i>      | <i>1997</i>                            | <i>1996</i> |
| Transferts provenant (à destination) d'autres fonds                                                                  | –                    | 398            | –                                      | (398)            | –                                      | –           |
| Remboursements aux donateurs                                                                                         | (2 220)              | –              | –                                      | (33 368)         | –                                      | –           |
| Économies réalisées sur des engagements d'exercices antérieurs ou à l'occasion de la liquidation de tels engagements | 25 289               | 60 656         | 426 829                                | 99 844           | –                                      | –           |
| <b>Réserves et soldes des fonds en début d'exercice</b>                                                              | <b>392 989</b>       | <b>550 555</b> | <b>2 486 261<sup>b</sup></b>           | <b>1 659 009</b> | <b>–</b>                               | <b>–</b>    |
| <b>Réserves et soldes des fonds en fin d'exercice</b>                                                                | <b>549 308</b>       | <b>392 989</b> | <b>2 567 783<sup>b</sup></b>           | <b>2 486 261</b> | <b>–</b>                               | <b>–</b>    |

<sup>a</sup> Voir tableau 1.1. Conformément au paragraphe 3 de l'article VIII des statuts révisés de l'UNITAR (A/43/697/Add.1), seules les contributions versées sont comptabilisées dans les recettes de l'exercice.

<sup>b</sup> Pour la ventilation par projet, voir état V.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

## État I.1

## Fonds général : contributions volontaires au 31 décembre 1997

(En dollars des États-Unis)

| Pays                        | Contributions annoncées à recevoir au 1er janvier 1997 | À ajouter                                                                            |                                                       | À déduire                     |                          | Contributions annoncées à recevoir au 1er décembre 1997 |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------|
|                             |                                                        | Contributions volontaires pour 1997 et ajustements afférents aux services antérieurs | Contributions annoncées pour des exercices antérieurs | Contributions perçues en 1997 | Pertes (gains) de change |                                                         |
| Argentine                   | —                                                      | 10 000                                                                               | —                                                     | 10 000                        | —                        | —                                                       |
| Chili                       | —                                                      | 5 000                                                                                | —                                                     | 5 000                         | —                        | —                                                       |
| Chine                       | —                                                      | 10 000                                                                               | —                                                     | 10 000                        | —                        | —                                                       |
| Chypre                      | —                                                      | 1 612                                                                                | —                                                     | 1 612                         | —                        | —                                                       |
| Égypte                      | —                                                      | 6 000                                                                                | —                                                     | 6 000                         | —                        | —                                                       |
| Ghana                       | —                                                      | 5 000                                                                                | —                                                     | 5 000                         | —                        | —                                                       |
| Grèce                       | —                                                      | 6 000                                                                                | —                                                     | 6 000                         | —                        | —                                                       |
| Indonésie                   | —                                                      | 4 000                                                                                | —                                                     | 4 000                         | —                        | —                                                       |
| Irlande                     | —                                                      | 25 000                                                                               | —                                                     | 25 000                        | —                        | —                                                       |
| Japon                       | —                                                      | 100 000                                                                              | —                                                     | 100 000                       | —                        | —                                                       |
| Koweït                      | —                                                      | 20 000                                                                               | —                                                     | 20 000                        | —                        | —                                                       |
| Mexique                     | —                                                      | 5 000                                                                                | —                                                     | 5 000                         | —                        | —                                                       |
| Nigéria                     | —                                                      | 45 893                                                                               | —                                                     | 45 893                        | —                        | —                                                       |
| Pakistan                    | —                                                      | 26 543                                                                               | —                                                     | 26 543                        | —                        | —                                                       |
| Paraguay                    | —                                                      | 500                                                                                  | —                                                     | 500                           | —                        | —                                                       |
| République tchèque          | 18 587                                                 | —                                                                                    | —                                                     | 14 927                        | 3 660                    | —                                                       |
| République-Unie de Tanzanie | —                                                      | 637                                                                                  | —                                                     | 637                           | —                        | —                                                       |
| Sri Lanka                   | —                                                      | 974                                                                                  | —                                                     | 974                           | —                        | —                                                       |
| Suisse                      | —                                                      | 50 676                                                                               | —                                                     | 50 676                        | —                        | —                                                       |
| Thaïlande                   | —                                                      | 2 000                                                                                | —                                                     | 2 000                         | —                        | —                                                       |
| Tunisie                     | —                                                      | 2 091                                                                                | —                                                     | 2 091                         | —                        | —                                                       |
| <b>Total partiel</b>        | <b>18 587</b>                                          | <b>326 926</b>                                                                       | <b>—</b>                                              | <b>341 853</b>                | <b>3 660</b>             | <b>—</b>                                                |
| Dons du public              | —                                                      | 14 906                                                                               | —                                                     | 14 906                        | —                        | —                                                       |
| <b>Total partiel</b>        | <b>—</b>                                               | <b>14 906</b>                                                                        | <b>—</b>                                              | <b>14 906</b>                 | <b>—</b>                 | <b>—</b>                                                |
| <b>Total</b>                | <b>18 587</b>                                          | <b>341 832</b>                                                                       | <b>—</b>                                              | <b>356 759</b>                | <b>3 660</b>             | <b>—</b>                                                |

| Pays                     | Contributions annoncées à recevoir au 1er janvier 1997 | À ajouter                                                                            |                                                       | À déduire                     |                          | Contributions annoncées à recevoir au 1er décembre 1997 |
|--------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------|
|                          |                                                        | Contributions volontaires pour 1997 et ajustements afférents aux services antérieurs | Contributions annoncées pour des exercices antérieurs | Contributions perçues en 1997 | Pertes (gains) de change |                                                         |
| Récapitulation par année |                                                        |                                                                                      |                                                       |                               |                          |                                                         |
| 1996                     | 18 587                                                 | —                                                                                    | —                                                     | 14 927                        | 3 660                    | —                                                       |
| 1997                     | —                                                      | 341 832                                                                              | —                                                     | 341 832                       | —                        | —                                                       |
| Années futures           | —                                                      | —                                                                                    | —                                                     | —                             | —                        | —                                                       |
| <b>Total</b>             | <b>18 587</b>                                          | <b>341 832</b>                                                                       | <b>—</b>                                              | <b>356 759</b>                | <b>3 660</b>             |                                                         |

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

## État II

**Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre 1997**

(En dollars des États-Unis)

|                                                           | <i>Fonds général</i> |                | <i>Autres activités</i>                |                  |                                        |                  |
|-----------------------------------------------------------|----------------------|----------------|----------------------------------------|------------------|----------------------------------------|------------------|
|                                                           |                      |                | <i>Fonds Dons à des fins spéciales</i> |                  | <i>Activités financées par le PNUD</i> |                  |
|                                                           | 1997                 | 1996           | 1997                                   | 1996             | 1997                                   | 1996             |
| <b>Actif</b>                                              |                      |                |                                        |                  |                                        |                  |
| Encaisse et dépôts à terme                                | 492 598              | 284 531        | 3 118 296                              | 3 233 167        | 1 175 511                              | 1 108 580        |
| Contributions annoncées à recevoir                        | —                    | 18 587         | —                                      | —                | —                                      | —                |
| Solde interfonds à recevoir                               | 8 366                | 60 453         | 54 777                                 | —                | —                                      | —                |
| Autres comptes débiteurs                                  | 135 966              | 130 128        | 125 084                                | 101 725          | 32 235                                 | 25 780           |
| Autres créances :                                         |                      |                |                                        |                  |                                        |                  |
| Fonds de roulement versé à des agents d'exécution         | —                    | —              | 39 090                                 | 68 024           | —                                      | —                |
| Crédits non dépensés                                      | —                    | —              | —                                      | —                | 358 242                                | 384 426          |
| <b>Total, Actif</b>                                       | <b>636 930</b>       | <b>493 699</b> | <b>3 337 247</b>                       | <b>3 402 916</b> | <b>1 565 988</b>                       | <b>1 518 786</b> |
| <b>Passif</b>                                             |                      |                |                                        |                  |                                        |                  |
| Contributions ou autres sommes perçues d'avance           | —                    | —              | —                                      | —                | 572 860                                | 773 503          |
| Engagements non réglés                                    | 77 023               | 73 218         | 769 464                                | 841 772          | 594 491                                | 353 732          |
| Comptes créditeurs :                                      |                      |                |                                        |                  |                                        |                  |
| Soldes interfonds                                         | —                    | —              | —                                      | 64 351           | 40 395                                 | 7 125            |
| Divers                                                    | 10 599               | 8 905          | —                                      | 10 208           | —                                      | —                |
| Autres dettes :                                           |                      |                |                                        |                  |                                        |                  |
| Recettes différées                                        | —                    | 18 587         | —                                      | 324              | 358 242                                | 384 426          |
| <b>Total, Passif</b>                                      | <b>87 622</b>        | <b>100 710</b> | <b>769 464</b>                         | <b>916 655</b>   | <b>1 565 988</b>                       | <b>1 518 786</b> |
| <b>Réserves et soldes des fonds</b>                       |                      |                |                                        |                  |                                        |                  |
| Réserve d'exploitation                                    | 118 192              | 146 462        | —                                      | —                | —                                      | —                |
| Soldes afférents à des projets financés par les donateurs | —                    | —              | 2 567 783                              | 2 486 261        | —                                      | —                |
| Excédent (déficit) cumulé                                 | 431 116              | 246 527        | —                                      | —                | —                                      | —                |
| <b>Total, Réserves et soldes des fonds</b>                | <b>549 038</b>       | <b>392 989</b> | <b>2 567 783</b>                       | <b>2 486 261</b> | <b>—</b>                               | <b>—</b>         |
| <b>Total, Passif, réserves et soldes des fonds</b>        | <b>636 930</b>       | <b>493 699</b> | <b>3 337 247</b>                       | <b>3 402 916</b> | <b>1 565 988</b>                       | <b>1 518 786</b> |

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

**État III**  
**Trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997**  
(En dollars des États-Unis)

|                                                                                                                      | <i>Fonds général</i> |                  | <i>Autres activités</i>                |                  |                                        |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------|----------------------------------------|------------------|----------------------------------------|------------------|
|                                                                                                                      |                      |                  | <i>Fonds Dons à des fins spéciales</i> |                  | <i>Activités financées par le PNUD</i> |                  |
|                                                                                                                      | 1997                 | 1996             | 1997                                   | 1996             | 1997                                   | 1996             |
| <b>Trésorerie des activités d'exploitation</b>                                                                       |                      |                  |                                        |                  |                                        |                  |
| Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses (état I)                                                | 133 250              | (218 620)        | (345 307)                              | 761 174          | —                                      | —                |
| (Augmentation) diminution des contributions à recevoir                                                               | 18 587               | 64 436           | —                                      | —                | —                                      | —                |
| (Augmentation) diminution d'autres comptes débiteurs                                                                 | (5 838)              | 6 930            | (23 359)                               | (18 313)         | (6 455)                                | 93 131           |
| (Augmentation) diminution d'autres créances                                                                          | —                    | —                | 28 934                                 | —                | 26 184                                 | (314 486)        |
| (Augmentation) diminution des comptes créditeurs                                                                     | 1 694                | 4 150            | (10 208)                               | 9 823            | —                                      | (51 886)         |
| (Augmentation) diminution des engagements non réglés                                                                 | 3 805                | (69 714)         | (72 308)                               | 459 553          | 240 759                                | 314 030          |
| (Augmentation) diminution d'autres dettes                                                                            | (18 587)             | (64 436)         | (324)                                  | 324              | (226 827)                              | 314 486          |
| Moins : intérêts perçus                                                                                              | (24 234)             | (19 259)         | (209 172)                              | (164 477)        | —                                      | —                |
| <b>Encaisse nette, activités d'exploitation</b>                                                                      | <b>108 677</b>       | <b>(296 513)</b> | <b>(631 744)</b>                       | <b>1 048 084</b> | <b>33 661</b>                          | <b>355 275</b>   |
| <b>Trésorerie des activités d'investissement et de financement</b>                                                   |                      |                  |                                        |                  |                                        |                  |
| (Augmentation) diminution des soldes débiteurs interfonds                                                            | 52 087               | (60 453)         | (54 777)                               | —                | —                                      | —                |
| (Augmentation) diminution des soldes créditeurs interfonds                                                           | —                    | (3 573)          | (64 351)                               | 64 351           | 33 270                                 | 7 125            |
| Plus : intérêts perçus                                                                                               | 24 234               | 19 259           | 209 172                                | 164 477          | —                                      | —                |
| <b>Encaisse nette, activités d'investissement et de financement</b>                                                  | <b>76 321</b>        | <b>(44 767)</b>  | <b>90 044</b>                          | <b>228 828</b>   | <b>33 270</b>                          | <b>7 125</b>     |
| <b>Trésorerie, autres origines</b>                                                                                   |                      |                  |                                        |                  |                                        |                  |
| Économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs ou à l'occasion de la liquidation de tels engagements | 25 289               | 60 656           | 426 829                                | 99 844           | —                                      | —                |
| Autres ajustements aux soldes des fonds                                                                              | (2 220)              | 398              | —                                      | (33 766)         | —                                      | —                |
| <b>Encaisse nette, autres origines</b>                                                                               | <b>23 069</b>        | <b>61 054</b>    | <b>426 829</b>                         | <b>66 078</b>    | <b>—</b>                               | <b>—</b>         |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts à terme</b>                                           | <b>208 067</b>       | <b>(280 226)</b> | <b>(114 871)</b>                       | <b>1 342 990</b> | <b>66 931</b>                          | <b>362 400</b>   |
| <b>Encaisse et dépôts à terme en début d'exercice</b>                                                                | <b>284 531</b>       | <b>564 757</b>   | <b>3 233 167</b>                       | <b>1 890 177</b> | <b>1 108 580</b>                       | <b>746 180</b>   |
| <b>Encaisse et dépôts à terme en fin d'exercice</b>                                                                  | <b>492 598</b>       | <b>284 531</b>   | <b>3 118 296</b>                       | <b>3 233 167</b> | <b>1 175 511</b>                       | <b>1 108 580</b> |

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État IV

Fonds général : dépenses imputées sur le budget approuvé de l'exercice terminé le 31 décembre 1997

(En dollars des États-Unis)

| Partie du budget | Budget approuvé non engagé | Dépenses      |                        | Total   | Solde   |
|------------------|----------------------------|---------------|------------------------|---------|---------|
|                  |                            | Décaissements | Engagements non réglés |         |         |
| Administration   | 913 300                    | 710 937       | 77 023                 | 787 960 | 125 340 |

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

# État V

## Fonds «Dons à des fins spéciales» : recettes, dépenses et solde du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997

(En dollars des États-Unis)

| Projets                                                                                                                          | Solde du Fonds au<br>1er janvier 1997 | Dons reçus | Autres recettes<br>et ajustements <sup>a</sup> | Fonds<br>disponibles | Dépenses                   |                           |           | Solde du Fonds au<br>31 décembre 1997 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------|------------------------------------------------|----------------------|----------------------------|---------------------------|-----------|---------------------------------------|
|                                                                                                                                  |                                       |            |                                                |                      | Décaissements <sup>b</sup> | Engagements<br>non réglés | Total     |                                       |
| Monnaies convertibles                                                                                                            |                                       |            |                                                |                      |                            |                           |           |                                       |
| Programme de formation à la gestion des secours en cas<br>de catastrophe dans les pays du Sahel                                  | 52 817                                | —          | 64 015                                         | 116 832              | 22 769                     | 19 997                    | 42 766    | 74 066                                |
| Fonds de secours                                                                                                                 | 80 457                                | —          | (64 205)                                       | 16 252               | 11 513                     | 3 250                     | 14 763    | 1 489                                 |
| Programme de bourses d'études sur le rétablissement de<br>la paix et la diplomatie préventive                                    | 271 921                               | 163 335    | 34 056                                         | 489 312              | 199 113                    | 30 482                    | 229 595   | 239 717                               |
| Programme de formation aux aspects juridiques de la<br>gestion de la dette (Afrique subsaharienne)                               | 12 437                                | 430 000    | 67 426                                         | 509 863              | 327 925                    | 86 214                    | 414 139   | 95 724                                |
| Programme de formation aux aspects juridiques de la<br>gestion de la dette (Égypte)                                              | 6 522                                 | —          | 204                                            | 6 726                | 5 522                      | —                         | 5 522     | 1 204                                 |
| Programme de formation aux aspects juridiques de la<br>gestion de la dette (républiques d'Asie centrale)                         | 108 665                               | 510 000    | 40 208                                         | 658 873              | 45 547                     | 1 131                     | 46 678    | 612 195                               |
| Fondation des hautes études sur le développement<br>international – cours sur les organisations internationales                  | 2 328                                 | 17 107     | 2 620                                          | 22 055               | 15 000                     | 2 230                     | 17 230    | 4 825                                 |
| Programme de formation à la gestion des ressources<br>financières pour le développement économique et social<br>(Mongolie)       | 4 556                                 | —          | 428                                            | 4 984                | —                          | —                         | —         | 4 984                                 |
| Experts associés (contribution de l'Autriche)                                                                                    | 62 682                                | —          | 6 249                                          | 68 931               | —                          | —                         | —         | 68 931                                |
| Programme PNUE/UNITAR de formation à l'application<br>des Directives de Londres                                                  | 714 747                               | 751 935    | 202 372                                        | 1 669 054            | 982 890                    | 262 089                   | 1 244 979 | 424 075                               |
| Application des systèmes d'information géographique<br>(SIG) à la gestion des ressources naturelles et de<br>l'environnement     | (3 055)                               | —          | —                                              | (3 055)              | —                          | —                         | —         | (3 055)                               |
| Experts associés (contribution de l'Allemagne)                                                                                   | 7 171                                 | —          | (6 777)                                        | 394                  | —                          | —                         | —         | 394                                   |
| Bandes vidéo de formation au maintien de la paix                                                                                 | 5 819                                 | 6 300      | 19 103                                         | 31 222               | 22 172                     | 4 671                     | 26 843    | 4 379                                 |
| Base de données sur les ressources mondiales – PNUE,<br>Arendal (Norvège)                                                        | 174                                   | —          | 17                                             | 191                  | —                          | —                         | —         | 191                                   |
| Unité d'appui au programme Observatoire du Sahara et<br>du Sahel/UNITAR (Systèmes d'information intégrés sur<br>l'environnement) | (13 741)                              | —          | 13 741                                         | —                    | —                          | —                         | —         | —                                     |
| Experts associés (contribution des Pays-Bas)                                                                                     | 5 218                                 | —          | 490                                            | 5 708                | —                          | —                         | —         | 5 708                                 |
| Programme conjoint National Aeronautics and Space<br>Administration (NASA)/UNITAR                                                | (15 094)                              | —          | —                                              | (15 094)             | —                          | —                         | —         | (15 094)                              |
| Programme UNITAR de formation à la négociation et au<br>règlement des différends dans le domaine de<br>l'environnement           | 49                                    | —          | 5                                              | 54                   | —                          | —                         | —         | 54                                    |

| Projets                                                                                                                                                                                           | Solde du Fonds au<br>1er janvier 1997 | Dons reçus | Autres recettes<br>et ajustements <sup>a</sup> | Fonds<br>disponibles | Dépenses                   |                           |         | Solde du Fonds au<br>31 décembre 1997 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------|------------------------------------------------|----------------------|----------------------------|---------------------------|---------|---------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                   |                                       |            |                                                |                      | Décaissements <sup>b</sup> | Engagements<br>non réglés | Total   |                                       |
| Recherche et formation en matière d'évaluation des ressources naturelles et de gestion de l'environnement                                                                                         | (43 369)                              | -          | -                                              | (43 369)             | -                          | -                         | -       | (43 369)                              |
| Programme de formation au droit de l'environnement et aux politiques environnementales                                                                                                            | 1 089                                 | -          | 101                                            | 1 190                | -                          | -                         | -       | 1 190                                 |
| Centre d'information de l'UNITAR sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques                                                                                                         | 261 404                               | -          | 9 488                                          | 270 892              | 216 263                    | 41 439                    | 257 702 | 13 190                                |
| Sixième Conférence de l'UNITAR sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques                                                                                                           | 2 132                                 | -          | 201                                            | 2 333                | -                          | -                         | -       | 2 333                                 |
| Programme PNUE - Caraïbes/UNITAR de formation à l'analyse de l'évolution des modes d'exploitation des littoraux                                                                                   | 437                                   | -          | 41                                             | 478                  | -                          | -                         | -       | 478                                   |
| Programme de formation à la gestion des transports                                                                                                                                                | 20 628                                | -          | 1 936                                          | 22 564               | -                          | -                         | -       | 22 564                                |
| Programme de formation à l'application de la procédure d'accord préalable en connaissance de cause (PIC) dans les pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique australe | 12 310                                | -          | (9 008)                                        | 3 302                | -                          | -                         | -       | 3 302                                 |
| Études pilotes de l'Agence pour la protection de l'environnement, du Programme international sur la sûreté chimique et du Registre des émissions et transferts de matières polluantes             | 226                                   | -          | (226)                                          | -                    | -                          | -                         | -       | -                                     |
| Programme de formation aux aspects juridiques de la gestion de la dette et des finances publiques (républiques d'Asie centrale et Afrique subsaharienne)                                          | 148 629                               | 232 961    | 32 523                                         | 414 113              | 181 180                    | 47 978                    | 229 158 | 184 955                               |
| Programme de formation aux systèmes d'information sur l'environnement aux fins du développement des capacités de formation en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda                           | 8 668                                 | -          | 41 275                                         | 49 943               | -                          | -                         | -       | 49 943                                |
| Conférence internationale Institut d'études des politiques/UNITAR sur l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (Singapour, 2-4 août 1994)                                              | 11 824                                | 50 000     | 2 048                                          | 63 872               | 59 093                     | 3 270                     | 62 363  | 1 509                                 |
| Exposition AFRICAGIS 1995                                                                                                                                                                         | (819)                                 | -          | 4 755                                          | 3 936                | -                          | -                         | -       | 3 936                                 |
| Communauté européenne/Profil national (produits chimiques)                                                                                                                                        | 1 223                                 | -          | (1 223)                                        | -                    | -                          | -                         | -       | -                                     |
| Recherche sur les origines culturelles des disparités du développement économique (L'Erigene)                                                                                                     | 17                                    | -          | 55 995                                         | 56 012               | -                          | -                         | -       | 56 012                                |
| Experts associés (contribution de l'Allemagne)                                                                                                                                                    | 6 951                                 | -          | (1 830)                                        | 5 121                | 1 635                      | 879                       | 2 514   | 2 607                                 |
| Unité d'appui au programme Observatoire du Sahara et du Sahel/UNITAR (systèmes d'information intégrés sur l'environnement) (contribution de l'Agence allemande pour la coopération technique)     | 15 680                                | -          | (9 494)                                        | 6 186                | -                          | -                         | -       | 6 186                                 |
| Unité d'appui au programme Observatoire du Sahara et du Sahel/UNITAR (systèmes d'information intégrés sur l'environnement) (contribution du World Resources Institute)                            | 553                                   | -          | (547)                                          | 6                    | -                          | -                         | -       | 6                                     |

| Projets                                                                                                                                                                           | Solde du Fonds au<br>1er janvier 1997 | Autres recettes<br>Dons reçus et ajustements <sup>a</sup> | Fonds<br>disponibles | Dépenses                   |                           |         | Solde du Fonds au<br>31 décembre 1997 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------|---------------------------|---------|---------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                   |                                       |                                                           |                      | Décaissements <sup>b</sup> | Engagements<br>non réglés | Total   |                                       |
| Unité d'appui au programme Observatoire du Sahara et du Sahel/UNITAR (systèmes d'information intégrés sur l'environnement) (contribution du Ministère français de la coopération) | (21 643)                              | -                                                         | 28 984               | -                          | -                         | -       | 7 341                                 |
| Programme AFRICAGIS 1995                                                                                                                                                          | 2 937                                 | -                                                         | 6 169                | -                          | -                         | -       | 9 106                                 |
| Séminaire Cour internationale de Justice/UNITAR                                                                                                                                   | 116 762                               | -                                                         | 9 114                | 115 573                    | -                         | 115 573 | 10 303                                |
| Recherche dans le domaine de la prévention des conflits                                                                                                                           | 142                                   | -                                                         | 13                   | -                          | -                         | -       | 155                                   |
| Création de capacités                                                                                                                                                             | 37 382                                | -                                                         | 3 740                | 41 122                     | -                         | -       | 41 122                                |
| Programme de formation au changement climatique                                                                                                                                   | 1 547                                 | -                                                         | 145                  | 1 692                      | -                         | -       | 1 692                                 |
| Projet Mercator                                                                                                                                                                   | 1 760                                 | -                                                         | 608                  | 2 368                      | -                         | -       | 2 368                                 |
| Septième Conférence de l'UNITAR sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques (Beijing)                                                                                | 173 240                               | -                                                         | 9 535                | 182 775                    | 47 733                    | 101 699 | 81 076                                |
| Experts associés (contribution de l'Allemagne)                                                                                                                                    | 73 780                                | 86 261                                                    | 68 964               | 68 913                     | -                         | 68 913  | 160 092                               |
| Programme de formation visant à promouvoir la mise en oeuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques                                             | 4 953                                 | -                                                         | 455                  | 244                        | -                         | 244     | 5 164                                 |
| (CC: TRAIN) phase II                                                                                                                                                              | 58 776                                | 403 236                                                   | 32 058               | 403 815                    | 81 403                    | 485 218 | 8 852                                 |
| Experts associés (contribution de l'Allemagne)                                                                                                                                    | 85 539                                | 98 805                                                    | 8 239                | 75 513                     | 12 141                    | 87 654  | 104 929                               |
| Systèmes d'information de l'Institut d'économie rurale au Mali                                                                                                                    | 5 504                                 | -                                                         | 82                   | 5 586                      | 1 699                     | 6 962   | (1 376)                               |
| Formation pilote au renforcement des capacités municipales en matière de gestion des systèmes d'information (Habitat)                                                             | 255 008                               | 97 718                                                    | 12 449               | 365 175                    | 42 399                    | 240 542 | 124 633                               |
| Programme de formation à l'application du droit de l'environnement                                                                                                                | -                                     | 277 593                                                   | (2 305)              | 275 288                    | 11 527                    | 163 334 | 111 954                               |
| Programme de renforcement des capacités de l'Autorité palestinienne en matière de gestion financière                                                                              | 169 784                               | 149 450                                                   | 10 624               | 329 858                    | 5 496                     | 161 187 | 168 671                               |
| Systèmes d'information intégrés sur l'environnement                                                                                                                               | -                                     | 261 985                                                   | (9 377)              | 252 608                    | 46 001                    | 275 632 | (23 024)                              |
| Programme d'information pour le développement                                                                                                                                     | -                                     | 61 000                                                    | 2 142                | 63 142                     | 3 276                     | 6 092   | 57 050                                |
| Programme de bourses d'études ONU/UNITAR sur le droit international                                                                                                               | -                                     | 139 497                                                   | 2 685                | 142 182                    | 8 889                     | 135 447 | 6 735                                 |
| Opération Diderot                                                                                                                                                                 | -                                     | 36 244                                                    | 828                  | 37 072                     | 2 844                     | 15 046  | 22 026                                |
| École nationale d'administration, Rwanda                                                                                                                                          | -                                     | -                                                         | 16 282               | 16 282                     | -                         | 4 478   | 11 804                                |
| Application du droit de l'environnement - cinq pays d'Afrique de l'Est                                                                                                            | -                                     | -                                                         | 54 135               | 54 135                     | -                         | -       | 54 135                                |
| Télécommunications pour le développement du Gabon                                                                                                                                 | -                                     | 48 727                                                    | 1 790                | 50 517                     | 2 426                     | 2 855   | 47 662                                |
| Deuxième Conférence internationale sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques                                                                                       | (60 690)                              | -                                                         | -                    | (60 690)                   | -                         | -       | (60 690)                              |
| Stratégie pour l'avenir de l'Afrique                                                                                                                                              | (140 544)                             | -                                                         | -                    | (140 544)                  | -                         | -       | (140 544)                             |
| Centre des petites sources d'énergie (Italie)                                                                                                                                     | 7 200                                 | -                                                         | 678                  | 7 878                      | -                         | -       | 7 878                                 |

| Projets                                                                                                                                                     | Solde du Fonds au<br>1er janvier 1997 | Dons reçus       | Autres recettes<br>et ajustements <sup>a</sup> | Fonds<br>disponibles | Dépenses                   |                           |                  | Solde du Fonds au<br>31 décembre 1997 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------|------------------------------------------------|----------------------|----------------------------|---------------------------|------------------|---------------------------------------|
|                                                                                                                                                             |                                       |                  |                                                |                      | Décaissements <sup>b</sup> | Engagements<br>non réglés | Total            |                                       |
| World Social Prospects Association                                                                                                                          | (4 694)                               | —                | —                                              | (4 694)              | —                          | —                         | —                | (4 694)                               |
| Stratégies pour l'avenir de l'Amérique latine                                                                                                               | (40 749)                              | —                | —                                              | (40 749)             | —                          | —                         | —                | (40 749)                              |
| Programme de formation de hauts fonctionnaires de la Côte d'Ivoire                                                                                          | (21)                                  | —                | —                                              | (21)                 | —                          | —                         | —                | (21)                                  |
| Programme UNITAR/PNUD/City University of New York de formation des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est aux technologies de l'information | 30                                    | —                | 2                                              | 32                   | —                          | —                         | —                | 32                                    |
| Atelier de formation de hauts fonctionnaires du Viet Nam aux négociations économiques multilatérales                                                        | (5 777)                               | —                | —                                              | (5 777)              | —                          | —                         | —                | (5 777)                               |
| Administrateurs auxiliaires (New York)                                                                                                                      | 11 295                                | —                | (7 184)                                        | 4 111                | —                          | —                         | —                | 4 111                                 |
| Administrateurs auxiliaires (New York)                                                                                                                      | 34 224                                | —                | (32 346)                                       | 1 878                | —                          | —                         | —                | 1 878                                 |
| Histoire économique et sociale de l'Organisation des Nations Unies                                                                                          | (12 298)                              | —                | —                                              | (12 298)             | —                          | —                         | —                | (12 298)                              |
| Fonds spécial pour la promotion des projets et les imprévus                                                                                                 | (2 486)                               | —                | —                                              | (2 486)              | —                          | —                         | —                | (2 486)                               |
| Occidental College : programme «Un semestre à l'ONU» (1992)                                                                                                 | (1 378)                               | —                | —                                              | (1 378)              | —                          | —                         | —                | (1 378)                               |
| UNITAR/Clark Atlanta University : programme «Un semestre à l'ONU» (1992)                                                                                    | (674)                                 | —                | —                                              | (674)                | —                          | —                         | —                | (674)                                 |
| Séminaire sur le maintien de la paix et exercice de simulation à New York                                                                                   | (13 904)                              | —                | —                                              | (13 904)             | —                          | —                         | —                | (13 904)                              |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                | <b>2 486 261</b>                      | <b>3 822 154</b> | <b>724 496</b>                                 | <b>7 032 911</b>     | <b>3 695 664</b>           | <b>769 464</b>            | <b>4 465 128</b> | <b>2 567 783</b>                      |

<sup>a</sup> Comprend les intérêts créditeurs, les pertes et gains de change, les recettes accessoires, les ajustements afférents aux exercices antérieurs et les virements entre projets.

<sup>b</sup> Y compris les dépenses au titre de l'appui aux programmes (425 787 dollars).

## Notes relatives aux états financiers

### Note 1. L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et ses activités

Organe autonome de l'ONU, l'UNITAR, qui a été créé en 1965, a pour but d'accroître l'efficacité de l'Organisation grâce à des activités de formation et de recherche. Régi par un Conseil d'administration et dirigé par un Directeur général, il est financé par des contributions volontaires émanant de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, de fondations et d'autres sources non gouvernementales.

L'UNITAR met au point, améliore et développe des programmes de formation dans les domaines relevant de la gestion des affaires internationales et du développement économique et social. Ses fonctions peuvent se résumer comme suit :

- Organiser des programmes de formation dans les domaines de la diplomatie multilatérale et de la coopération internationale à l'intention des diplomates accrédités auprès de l'Organisation des Nations Unies et de responsables nationaux dont les fonctions sont liées aux activités de l'ONU;
- Mener à bien un large éventail de programmes de formation dans le domaine du développement économique et social, généralement à la demande de gouvernements, d'organisations multilatérales et d'organismes publics et privés de coopération pour le développement;
- Instaurer et renforcer ses liens de coopération avec les universités et les établissements universitaires, en particulier pour ce qui est du développement de la recherche et de la formation.

Les programmes de formation actuels de l'UNITAR sont classés sous les six rubriques suivantes :

- Diplomatie multilatérale, négociation et règlement des conflits;
- Diplomatie préventive, rétablissement de la paix et maintien de la paix;
- Gestion de l'environnement et des ressources naturelles;
- Gestion de la dette et des finances publiques (aspects juridiques);
- Gestion de l'énergie;
- Prévention et maîtrise des effets des catastrophes.

L'UNITAR élabore et exécute des programmes à la demande du PNUD, du PNUE et d'autres organismes des Nations Unies ainsi que des secrétariats de conventions des Nations Unies telles que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. Il a par ailleurs élaboré un programme de formation sur les Directives de Londres, notamment un registre des émissions et transferts de substances chimiques toxiques et de matières polluantes. L'Institut estime que cette initiative entre dans le cadre de la mission de formation qui lui incombe au sein de l'ONU. Grâce aux nouveaux liens de coopération qu'il établit actuellement avec les organismes du système des Nations Unies, les organismes publics et privés de coopération pour le développement et les instituts de formation dans les pays industrialisés et en développement et dans les pays en transition (en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Europe), l'Institut fournit un

nombre de plus en plus important de services de formation à un large éventail de bénéficiaires répartis dans différents secteurs.

## **Note 2. Résumé des principales conventions comptables**

On trouvera exposées ci-après les principales conventions comptables appliquées par l'UNITAR :

a) Comme il est prévu à l'article VIII des statuts de l'Institut, les comptes de l'Institut sont tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, adopté par l'Assemblée générale, aux règles de gestion financière que le Secrétaire général a formulées en application dudit règlement, aux instructions administratives émanant du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion ou du Contrôleur. Ces comptes sont par ailleurs établis conformément aux normes comptables communes du système des Nations Unies, adoptées par le Comité administratif de coordination. L'Assemblée générale a pris note de ces normes dans sa résolution 48/216 C du 23 décembre 1993. L'Organisation des Nations Unies applique la norme comptable internationale 1 relative à la publication des conventions comptables, telle qu'elle a été modifiée et adoptée par le Comité consultatif pour les questions administratives à sa cinquante-quatrième session, à savoir :

- i) Les principales conventions comptables sont les suivantes : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes et rattachement à l'exercice. Lorsque ces conventions sont appliquées dans les états financiers, il n'est pas nécessaire de les énoncer. Lorsqu'elles ne sont pas appliquées, il faut le préciser en indiquant les raisons;
- ii) Les principes de prudence, de la primauté de la réalité sur l'apparence et de l'importance relative déterminent le choix et l'application des conventions comptables;
- iii) Les états financiers comprennent l'indication claire et concise de toutes les principales conventions comptables qui ont été appliquées;
- iv) L'indication des principales conventions comptables fait partie intégrante des états financiers. Les conventions comptables sont normalement indiquées en un seul endroit;
- v) Les états financiers indiquent les chiffres correspondants pour l'exercice précédent;
- vi) Tout changement de convention comptable qui a un effet important sur l'exercice considéré ou peut avoir un effet important sur des exercices ultérieurs doit être indiqué et dûment motivé. L'effet de la modification doit, s'il est important, être indiqué et quantifié;

b) Comptabilité par fonds. Les comptes de l'Institut sont tenus selon le principe de la «comptabilité par fonds». L'Assemblée générale ou le Directeur général peuvent créer des fonds distincts destinés à des fins générales ou à des fins spéciales. Chaque fonds est géré comme une entité financière et comptable séparée, objet d'une comptabilité autonome à double entrée. Il est établi un état financier par fonds ou par groupe de fonds de même nature;

c) L'exercice de l'Institut correspond à l'année civile;

d) Conformément au paragraphe 3 de l'article VIII des Statuts révisés de l'UNITAR, les recettes sont comptabilisées sur la base des contributions effectivement versées;

e) Conversion des monnaies. Les comptes de l'Institut sont libellés en dollars des États-Unis. Si des comptes sont libellés en d'autres monnaies, les montants correspondants sont convertis en dollars des États-Unis au moment de l'opération aux taux de change fixés

par le Contrôleur. Dans les états financiers établis aux intervalles prescrits par le Contrôleur, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion, l'encaisse, les placements, les contributions annoncées non versées et les sommes à recevoir et à payer à court terme libellés en monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis en dollars aux taux de change pratiqués pour les opérations de l'ONU à la date des états. Lorsque l'application des taux de change effectifs à la date des états donne une valeur sensiblement différente de celle qui correspond à l'application des taux de change pratiqués pour les opérations de l'ONU au dernier mois de l'exercice, l'écart entre les deux valeurs est indiqué dans une note en bas de page;

f) Les états financiers de l'Institut sont établis sur la base du coût d'origine et ils n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'incidence des variations des prix des biens et des services;

g) Contributions annoncées. Les contributions annoncées sont enregistrées comme recettes comptabilisées d'avance lorsqu'un futur donateur s'est engagé par écrit à verser une contribution en espèces à une date ou à des dates fixées. Elles font l'objet d'écritures pour mémoire et sont indiquées dans la note 2. Seules les contributions versées sont comptabilisées comme recettes;

h) Encaisse et placements. Les fonds déposés sur des comptes bancaires et comptes de dépôt à vue porteurs d'intérêts sont inscrits dans les états de l'actif et du passif à la rubrique «Encaisse»;

i) Immobilisations. L'entretien et les réparations sont imputés sur les comptes budgétaires pertinents. Le mobilier, le matériel, les autres biens non consommables et les améliorations apportées aux propriétés prises à bail ne sont pas inclus dans l'actif de l'Institut. Les achats sont imputés sur les comptes budgétaires de l'année où ils sont effectués;

j) Les dépenses ne comprennent pas les indemnités éventuelles payables, en vertu de l'appendice D au Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, au personnel rémunéré à l'aide des contributions volontaires versées au Fonds général et au Fonds «Dons à des fins spéciales» de l'UNITAR. On entend par «dépenses» la totalité des engagements, qu'ils soient réglés ou non réglés;

k) Recettes accessoires :

i) Les recettes nettes provenant des activités productrices de recettes sont comptabilisées comme recettes accessoires;

ii) Les sommes représentant le remboursement de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisées comme recettes accessoires;

iii) Les sommes acceptées à des fins non spécifiées sont comptabilisées comme recettes accessoires;

iv) À la clôture des comptes de l'exercice, le solde du compte «pertes ou gains de change» est porté au débit du compte budgétaire pertinent s'il est débiteur, ou au crédit des recettes accessoires, s'il est créditeur;

v) Le produit des ventes de biens excédentaires est porté au crédit du compte des recettes accessoires du fonds correspondant;

l) Les états relatifs aux fonds d'affectation spéciale sont établis selon la théorie de l'excédent net, les ajustements étant opérés dans les comptes des recettes et des dépenses de l'exercice. Les ajustements importants relatifs à des exercices antérieurs sont toutefois indiqués

dans les états financiers sous les résultats de l'exercice en cours de façon à ne pas fausser ces derniers;

m) Remboursement d'impôts sur le revenu. Le montant net des traitements versés par l'UNITAR est imputé sur le budget de l'exercice pendant lequel les services correspondants ont été fournis, tandis que les sommes remboursées au titre de l'impôt sur le revenu sont imputées sur le budget de l'exercice au cours duquel elles sont versées aux fonctionnaires;

n) Les engagements de dépenses non réglés de l'exercice en cours, concernant le Fonds «Dons à des fins spéciales», demeurent valables pendant 12 mois à compter de la fin de l'exercice auquel ils se rapportent.

---